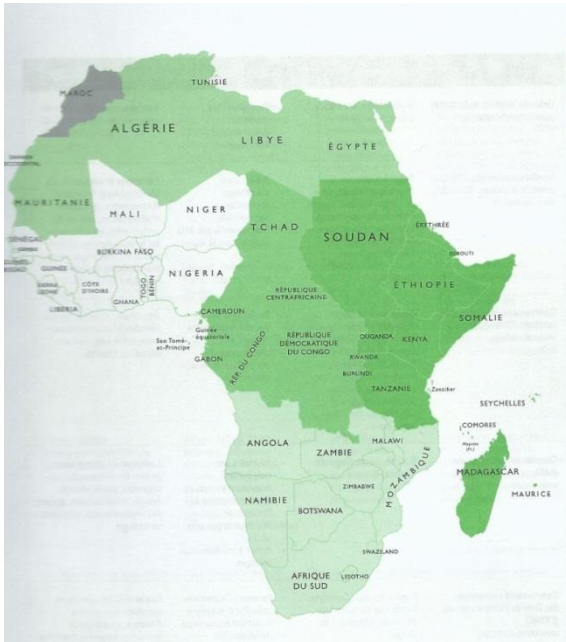


# BULLETIN DE L'UNION AFRICAINE (UA)

ET

## DE LA CORNE DE L'AFRIQUE (HOA)



**Ce bulletin traite des questions africaines de paix et de sécurité à travers les décisions et résolutions de l'Union africaine (principalement par son Conseil de Paix et de Sécurité) et celles des Nations Unies. Il aborde aussi l'actualité sécuritaire à travers la presse internationale.**

*(01 juin au 31 août 2017)*

## Productions en ligne

- La Corne de l'Afrique - Évolutions politiques et sécuritaires ([www.csba-ferras.eu](http://www.csba-ferras.eu)) - 2015
- Bulletin HOA 1, HOA2, HOA3, HOA4, HOA5, HOA6, HOA7 ([www.csba-ferras.eu](http://www.csba-ferras.eu))
- « L'IGAD : une solution d'avenir ? » - Août 2015 ([www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note11\\_observatoire.pdf](http://www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note11_observatoire.pdf))
- « Le sommet de l'Union africaine de janvier 2016 : Parlons peu mais parlons bien ! » ([www.iris-france.org](http://www.iris-france.org))
- « L'ingérence ougandaise au Soudan du Sud » - Août 2016 - Patrick FERRAS et Julie SACHE  
([www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note17\\_observatoire.pdf](http://www.lam.sciencespobordeaux.fr/sites/lam/files/note17_observatoire.pdf) et [www.csba-ferras.eu](http://www.csba-ferras.eu))
- « Éthiopie : les signaux faibles s'accumulent », 6 octobre 2016 ([www.iris-france.org](http://www.iris-france.org))
- « Les Forces de défense nationale éthiopiennes à la manœuvre » - juin 2017

## INTRODUCTION

Les missions de maintien de la paix vont devoir s'adapter à une baisse importante de leur budget. Les Etats-Unis ont décidé de diminuer leur contribution et il a donc été nécessaire de faire des économies. Certains hauts fonctionnaires de l'ONU ont parlé d'adaptation du dispositif au vu des événements récents ou grâce aux actions menées depuis le déploiement des troupes. Ne soyons pas dupes, il a fallu et il va falloir lors des deux prochaines années répercuter les diminutions de budget sur le mandat et les effectifs. Il suffit de lire attentivement les comptes-rendus des grandes opérations de maintien de la paix et des rapports des groupes d'experts pour ne pas voir le même optimisme qu'à New-York. Une seule opération de maintien de la paix s'est terminée cette année. L'ONUCI a été retirée du continent le 30 juin 2017. Au titre des opérations menées par l'Afrique elle-même, seule la mission en Guinée-Bissau (ECOMIB) de la CEDEAO a stoppé ses activités.

Dans la continuité des annonces américaines, la résolution sur la Force conjointe du G5 Sahel a été votée sans soutien financier onusien. La diplomatie française n'a pu faire plier les Etats-Unis sur ce sujet sensible. Le voyage du Président français à Bamako au début juillet a laissé un goût amer aux dirigeants africains du G5.

Le sommet de l'Union africaine à Addis Abeba n'a pas donné lieu de à de grandes décisions. La réforme de cette institution reste balbutiante.

Après avoir analysé ces deux sujets, nous reviendrons sur les événements principaux en matière de paix et de sécurité en Afrique au travers de la presse internationale, des décisions et résolutions des Nations Unies et de l'Union africaine.

## 1 LES DOSSIERS DU TRIMESTRE

### Le Sommet de l'Union africaine

Le Sommet de l'Union africaine s'est déroulé à Addis Abāba du 27 juin au 4 juillet 2017. Les observateurs de l'institution panafricaine pensaient qu'un certain nombre de mesures pourraient être prises sur la réforme de l'UA. Peu d'avancées concrètes ont vu le jour. Les deux textes infra (Institut d'études de sécurité d'Addis Abeba) présentent une bonne synthèse de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement et des réflexions en cours.

*The 29th African Union (AU) Summit from 27 June to 4 July 2017 in Addis Ababa was supposed to be critical in charting the organisation's way forward, following the groundbreaking decisions on AU financing and reform adopted in the past 12 months. There is, however, still little clarity on the implementation of these decisions. During the 27th AU summit in Kigali in July 2016, the heads of state and government adopted a new funding mechanism – proposed by the AU High Representative for the Peace Fund, Donald Kaberuka – based on a 0.2% levy on non-African imports. In January 2017 the heads of state had also agreed to the institutional reforms proposed by Rwandan President Paul Kagame in five areas: focusing on key priorities; realigning AU institutions in order to deliver on those priorities; connecting the AU to its citizens; managing the business of the AU efficiently and effectively at both the political and the operational level; and financing the AU sustainably and with the full ownership of member states. In the AU Assembly's final decision of January 2017, the scope, the reform timeline and the oversight mechanisms were still to be determined. The recent summit was supposed to shed light on these aspects.*

*However, the 29th summit did not come up with a clear vision of the way forward.*

#### ***Deadlines for implementation pushed back***

*The progress report presented by Kagame to his fellow heads of state and government at the summit postponed the full implementation of the Kigali decision on funding to 2019 instead of 2018 – a sign that these decisions are not as easy to put in place as was initially thought. Meanwhile, the summit adopted a budget of US\$ 769 million for the 2018 financial year, based on the current system. The progress report Kagame presented does, however, propose an oversight mechanism and identify recommendations to be put in place by January 2019, which is the deadline set by the ambitious implementation matrix. According to this matrix, the following recommendations are among those to be implemented by January 2018: the establishment of a troika of AU chairpersons; a review of the framework of partnership summits; the holding of only one ordinary AU summit in January every year, with the July summit to be a coordinating meeting with regional economic communities (RECs); and new mechanisms to impose sanctions and ensure implementation. In the medium term – i.e., by July 2018 – the critical issue of division of labour between the AU and RECs should be clarified. As the various documents on the relations between the AU and RECs vacillate*

*between a vertical structure – emphasising the primacy of the continental organisation – and the principle of subsidiarity – giving the primary role to RECs – such a clarification would determine the fate of other recommendations, such as the proposed structure of the AU Commission.*

### ***Criticism emerges over the methodology of reform***

*While there seems to be consensus on the necessity for reforms, many criticisms arose from member states from the southern, northern and eastern regions regarding the methodology. This methodology – used in July 2016 and January 2017 – consists of presenting reports directly to heads of state and government, instead of first going through the Executive Council, which consists of foreign ministers. Critics argued that this does not leave enough time for heads of state and their delegations to fully consider the reports. They also pointed out that it bypasses the legal channels of decision-making set out in the AU Constitutive Act (the specialised technical committees, Permanent Representative Committee, and Executive Council). In addition, it should be noted that none of the regional powers seems to champion the initiatives on funding and reform, leaving the leaders of small states in charge of shepherding these efforts.*

### ***Implementation of some recommendations raises questions***

*On the substance of the reform, many recommendations face challenges regarding their implementation. The new funding mechanism's compliance with the World Trade Organization's (WTO) rules is a source of concern for many member states and their international partners. As 48 member states are party to the Marrakech Agreement creating the WTO, clarification on this matter would shape the sustainability of the import levy. The establishment of a troika consisting of the last chairperson, the current chairperson and the upcoming chair would also, for example, require a modification of the Constitutive Act. Clarification is needed on the role of the assembly bureau, elected at the same time as the AU chair. Does the establishment of the troika mean that the AU will have a triennial work plan? Over and above the establishment of the troika, how can coherence and continuity from one chair to another be ensured? In addition, strengthening the role of the chairperson would also call for a clear division of labour between the AU chairperson and the chairperson of the AU Commission to avoid any overlap or competition. From the same perspective, the establishment of a reform implementation unit in the office of the chairperson also poses the risk of overlap with the deputy chairperson, who is officially in charge of the commission's administration and financing. The difficulties with the reforms are illustrated by the fact that several bold propositions contained in the initial report on reforms have fallen by the wayside. For example, the recommendation to limit the role of the Permanent Representative Committee (AU ambassadors in Addis Ababa) to a channel of communication between the AU Commission and the capitals – instead of an oversight body – no longer figures strongly. Another feature of the initial Kagame report – 'focus[ing] the AU on fewer priorities' – has not been allocated a deadline. After the euphoria in January, this shows the fragility of consensus among heads of state on the reforms.*

*Instead of delivering a package of reforms, the 29th summit rather revealed that the reform process remains the subject of discussion, debate and even disagreement among member states. It remains to be seen whether the diverging views can be reconciled in order to achieve a real consensus.*

### ***Options to restructure the AU to ensure greater peace and security (ISS du 22 août 2017)***

***The current reform process in the African Union (AU) is aimed at improving the effectiveness of the organisation. Among others, the current configuration of the departments of peace and security and of political affairs leads to much confusion. Three restructuring options could be considered: maintaining the status quo while clarifying mandates, in order to enhance coherence; merging the two departments; or creating a new structure with a strategic and an operational arm, similar to that of some development agencies.***

*In future, the AU will 'focus on key priorities: political affairs; peace and security; economic integration and Africa's voice on the international scene'. That is, if the AU reforms proposed by Rwandan President Paul Kagame and adopted by heads of state in January 2017 are implemented.*

*Six months down the line, however, there is still no clear indication on how this critical provision of Kagame's report, which deals with priorities, will affect the bureaucratic organisation of the AU Commission (AUC), especially when it comes to peace and security.*

*The institutional structure of the AUC matters because it shapes the AU's response to emerging and current conflicts. So far, the AU has struggled to comprehensively address both the triggers and the roots of conflicts in Africa. Some countries relapse into conflict after a period of peace (Mozambique, Burundi) while there is no end in sight for others (Sudan, Somalia, South Sudan).*

*A crucial question is where to draw the line between political affairs and peace and security, in light of these various complex situations. Should the AU focus on putting out the fires and curbing conflict? Or should it be giving political direction and monitoring compliance with the principles of good governance? And which department should do what in these two areas?*

### ***Current structures: opportunities and flaws***

*Currently, the AU has a Department of Political Affairs (DPA) and a Peace and Security Department (PSD). According to the statute of the AUC, the PSD covers 'conflict prevention, management and resolution, and combating terrorism'. The portfolio of the DPA covers various themes such as human rights, democracy, good governance, electoral observation, free movement of people, the reform of the United Nations (UN) Security Council, humanitarian affairs, refugees and internally displaced persons.*

*At first sight, there does not seem to be any overlap, as the portfolio of the DPA consists mainly of thematic areas of intervention while that of the PSD mainly covers tasks. The*

mandates seem complementary in the sense that conflict prevention and management (PSD) can only be effective if issues such as human rights and election management – the causes of instability – are addressed (DPA).

From this perspective, the PSD provides a short-term response to instability while the DPA addresses the structural issues. Yet it is not as simple as that. For example, both electoral observation and humanitarian affairs, which are located in the DPA, imply short-term responses to pressing challenges. Meanwhile, Post-Conflict Reconstruction and Development (PCRD) as well as the AU Border Program, both located in the PSD, have ‘structural’ overtones.

### **The need for a comprehensive approach**

Many argue that the distinction between peace and security and political affairs is artificial, and thus limits the ability of the AU to provide a comprehensive and effective response to instability. This addresses a general concern about the collaboration between the two departments, which many observers agree could be improved.

Despite efforts to create institutional linkages – such as interdepartmental task forces on conflict prevention or PCRD – most of the collaboration between the departments depends on the relations between the principals.

In addition, there has been limited reflection on how to enhance synergy between the departments, which is currently limited to a few areas such as electoral observation. For example, the links between the African Governance Architecture (in the DPA) and the African Peace and Security Architecture (in the PSD) have still not been defined, despite the fact that most stakeholders in the AU view it as a necessity.

### **Two departments: a continental exception not the rule**

The question can therefore be asked whether this division should be maintained.

At the continental level, the AUC is an exception in this regard. In most regional economic communities (RECs), peace and security and political affairs form part of a single portfolio.

<b>Organisation</b>	<b>Departments</b>	<b>Divisions</b>
<i>Economic Community of West African States</i>	<i>Political Affairs and Peace and Security</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Early Warning</i></li> <li>• <i>Political Affairs</i></li> <li>• <i>Peacekeeping and Regional Security</i></li> </ul>
<i>Economic Community of Central African States</i>	<i>Human Integration, Peace and Security</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Elections and Good Governance</i></li> <li>• <i>Justice and Human Rights</i></li> <li>• <i>Fight Against Crime</i></li> <li>• <i>Free Movement</i></li> <li>• <i>Preventive Diplomacy and Mediation</i></li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Early Warning Mechanism in Central Africa</i></li> </ul>
<i>East African Community</i>	<i>Cooperation in Political Matters</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Political Affairs</i></li> <li>• <i>International Affairs</i></li> <li>• <i>Peace and Security</i></li> </ul>
<i>Southern African Development Community</i>	<i>Organ on Politics, Defence and Security</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Regional Peacekeeping Training Centre</i></li> <li>• <i>Defence Affairs and Planning</i></li> <li>• <i>Politics and Diplomacy</i></li> <li>• <i>Peace Building</i></li> <li>• <i>Disaster Risk Reduction</i></li> <li>• <i>Police</i></li> <li>• <i>Public Security</i></li> </ul>

*Yet one could argue that even though this configuration makes sense at the level of RECs, it does not at the continental level, where the stakes are higher and there are more activities that cannot be properly managed in a single department.*

#### ***Twining with the UN Secretariat in name only***

*The structure of the AUC is aligned to the division of labour practised in the UN Secretariat, which has both a Department of Political Affairs and a Department of Peacekeeping Operations.*

*However, a closer look reveals that the similarity between the AUC and the UN Secretariat is superficial. In New York, the Department of Political Affairs deals with areas that are part of the portfolio of the PSD in Addis Ababa, such as preventive diplomacy, conflict prevention and mediation. The only common area of intervention between the UN Department of Political Affairs and the AU DPA is election observation. In the UN system, governance – and especially support to election management bodies or constitutionalism – is mainly dealt with by the UN Development Programme.*

*What could then be done? To answer this question, several issues need to be taken into account, including the division of labour between the AU and the RECs; the inclusion of the New Partnership for Africa's Development in the AUC; and the establishment of a sustainable and predictable funding mechanism.*

*There are three possible solutions: maintaining the status quo while clarifying mandates, merging the two departments, or establishing new structures.*

#### ***Maintaining the status quo***

*One option would be to keep the current division while clarifying and streamlining the mandate of each department. For example, in the case of the DPA, there should be clarity on*



*whether its mandate is about technical assistance to member states in the broad area of governance, or if it should be about norm producing, monitoring and evaluating the compliance of member states. If the division remains, the portfolios of the DPA and PSD could also be aligned with the current divisions in the UN, as outlined above.*

### ***Merging the two departments for a comprehensive approach***

*A merger would represent a logical step in the current context of reform, which includes a call to reduce the number of departments. This option would demonstrate the AU's commitment to a comprehensive approach to instability, by simultaneously addressing the root causes of conflict and reacting to the triggers of crises. It would also align AUC structures with the configuration of most RECs, and thus facilitate collaboration and coordination between them.*

*The initial Kagame report on reforms stressed the need to reduce the size of the commission and the number of specialised technical agencies, which could leave the door open for an overhaul of the current structure of the AUC with its eight departments.*

*However, many risks are associated with this option. The first would be in terms of managing this new department, which would likely be the biggest in the AUC and get most of the AU's budget and external support.*

*Second, as the PSD already has more staff and resources than the DPA, there is the risk that the merger would result in security or short-term elements carrying more weight than governance or a long-term approach. A serious effort would be needed to balance these two approaches.*

### ***Separating the strategic and operational levels***

*Another option would be to establish an activity-based division similar to what is used in many development agencies. It would separate the strategic and operation levels of the AU's work in the field of peace and security.*

*There would be a 'department of political affairs' in charge of policy definition, political dialogue, monitoring and evaluation, while a separate 'department of operations' would be in charge of implementation, meaning the deployment of various instruments (electoral observation missions; mediation and preventive diplomacy; peace-support operations; humanitarian assistance).*

*The advantage of such cooperation would be to ensure that policy or strategy is always the linchpin of the AU's activities in peace and security and governance. This option would also force the AU to define strategies and policies with clear operational roadmaps.*

*The challenge would be to ensure that operations do not take over policy, as, for example, with peace-support operations defining the policy strategy instead of being just a tool. The UN illustrates how difficult this is, with the Department of Peacekeeping Operations often taking on a more significant role than the Department of Political Affairs in crisis situations. Avoiding such a situation would require the AUC leadership to exercise strong and coherent control over these departments.*

### ***Political will and sustainable funding also critical elements***

*Regardless of the scenario chosen by the AU, an institutional overhaul is only part of the broader issue. Crucial to the effectiveness of the AU's response to instability is the political will of member states to implement the so-called continental shared values. In this regard, an effective bureaucratic organisation requires the coherent alignment of many elements: an optimal institutional structure within the AUC; a sustainable funding mechanism; a shared political commitment; and a clear and coherent division of labour between the AU and RECs.*

*Having the most effective structure possible in place would help to guarantee that the political will of member states, if this exists, has the optimal impact on the ground. This means that conflict management and prevention need to address both cyclical and structural causes to avoid relapse. If the AU must 'silence the guns by 2020', a decision on this matter should be taken speedily, as the clock is ticking.*

### **La Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S)**

Paris souhaitait soutenir le déploiement de la force antiterroriste africaine dite du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) à travers une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui lui offrirait un soutien politique et une base légale. Les Américains et les Britanniques estimaient quant à eux qu'une simple déclaration du Conseil suffirait. Le nœud de la discorde touche au financement de cette force, qui pourrait coûter jusqu'à 400 millions de dollars par an (plus de 350 millions d'euros), selon les parties maliennes. L'Union européenne (UE) s'est engagée, lundi 5 juin, à mettre 50 millions d'euros sur la table pour équiper les 5 000 soldats, policiers et civils qui devraient être déployés dans le courant de l'année dans les zones transfrontalières entre le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Mauritanie. Mais ces pays, qui comptent parmi les plus pauvres au monde, espèrent un soutien financier supplémentaire de leurs alliés.

Or les Etats-Unis imposent à l'ONU de faire des économies à hauteur d'un milliard de dollars sur ses opérations de maintien de la paix (dont le budget total s'élève à près de 8 milliards de dollars). Ils ont donc refusé de cautionner une résolution avec financement onusien. Le manque de réalisme de la politique étrangère française fut de croire comme pour l'Accord de Paris que les Etats Unis allaient revenir sur leurs intentions ! La résolution est très claire (2359 du 21 juin 2017) : « il incombe aux États du G5 Sahel de donner à la FC-G5S les ressources dont elle a besoin ». Le voyage du président français à Bamako au Sommet du G5, lancement officiel de la Force conjointe ne s'est pas accompagné du financement souhaité. D'autre part, la volonté américaine de diminuer le budget des opérations de maintien de la paix est déjà perceptible dans les missions en RDC et au Darfour où les effectifs ont été revu à la baisse. Les Nations Unies ont néanmoins camouflé ce revers par des explications surprenantes comme des changements de mode opératoire ou une situation qui s'améliore...

Le désengagement de Barkhane ou une réflexion sur l'opportunité d'un tel dispositif ne semble pas à l'ordre du jour.

## La crise du Golfe ravive les tensions entre l'Érythrée et Djibouti (Romain HOUEIX - 19/06/2017)

Les troupes qataries ont quitté Ras Doumeira, région frontalière que se disputent l'Érythrée et Djibouti. Ce départ, décidé par Doha à la suite de la crise avec l'Arabie saoudite, provoque un regain inquiétant de tensions entre les deux pays. La crise diplomatique entre le Qatar et les pays du Golfe a des répercussions sur ses voisins dans la Corne de l'Afrique. Les États de Djibouti et de l'Érythrée se retrouvent au bord du conflit en raison du départ de troupes de médiation qataries dans la région du cap Doumeira, à la frontière entre les deux pays. Djibouti affirme que l'Érythrée a profité du retrait du contingent pour occuper le territoire disputé de Ras Doumeira. À la demande du voisin éthiopien, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra lundi 19 juin à New York des consultations sur le litige.

Asmara, de son côté, n'a pas directement réagi à ces accusations et indiquait que le gouvernement érythréen ne commenterait pas « les informations – factuelles et spéculatives – produites ces derniers jours. » Dans le même temps, le président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a appelé les deux pays au « calme et à la retenue » et annoncé l'envoi d'une mission chargée d'établir les faits. Le Qatar s'était interposé entre les deux pays de la Corne de l'Afrique en juin 2008, au terme d'un conflit armé de quatre jours pour le contrôle de Ras Doumeira, promontoire stratégique à l'entrée de la mer Rouge. L'Érythrée et Djibouti s'étaient alors engagés à résoudre leur conflit territorial sous la médiation de Doha. Les Qataris devaient rester déployés dans la zone disputée jusqu'à l'accord final.

Un retrait « unilatéral »

Cet équilibre a volé en éclats. Le 14 juin, le ministère des Affaires étrangères qatari a indiqué que « l'État du Qatar avait informé le gouvernement de Djibouti du retrait de toutes ses troupes déployées à la frontière avec l'Érythrée ».

Une décision qui intervient à la suite de la crise diplomatique qui a éclaté entre Doha et l'Arabie Saoudite – suivie par plusieurs pays du Golfe –, qui accuse le Qatar de « soutenir le terrorisme islamiste ». Djibouti, comme l'Érythrée, entretenant de bonnes relations avec l'Arabie saoudite et ses alliés des Émirats arabes unis, tous deux ont choisi leur camp. Djibouti reproche aujourd'hui au Qatar d'avoir agi « de façon unilatérale et sans consultation ».

Le Qatar, élément de stabilité dans la région

Pour Patrick Ferras, directeur de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique, les cris d'orfraie de Djibouti constituent une « hypocrisie diplomatique ». « [Djibouti] a été peu reconnaissant de l'implication du Qatar depuis neuf ans pour résoudre son problème frontalier », rappelle-t-il dans un post du blog soulignant que Djibouti a peut-être été trop prompt à soutenir l'Arabie

saoudite. « Il s'en aperçoit et tente d'attirer les yeux du monde sur une possible reprise du conflit avec Asmara », continue-t-il. « Les Qataris sont impliqués sur plusieurs terrains en dehors de leur territoire », explique à France 24 H.A. Hellyer, spécialiste d'histoire arabe contemporaine et membre du *think tank* Atlantic Council. Dans sa quête de visibilité internationale, le Qatar a multiplié les médiations dans la Corne de l'Afrique : au Darfour, au Soudan... et à la frontière djibouto-érythréenne. « Beaucoup de pays qui mettent la pression sur le Qatar sont également impliqués dans la région », souligne l'analyste. « Il y a sans doute plusieurs autres zones dans le même cas de figure que Djibouti et l'Érythrée. Si la crise dans le Golfe continue, ce type de perturbation va se multiplier. »

Djibouti souhaite que le Conseil de sécurité de l'ONU ordonne à l'Érythrée de se retirer. Dans le cas contraire, l'escalade n'est pas à exclure. Le ministre djiboutien des Affaires étrangères, Mahmoud Ali Youssouf, a prévenu jeudi : « Si l'Érythrée persiste dans sa recherche de solutions militaires, Djibouti est prêt à cette éventualité ». De plus, comme le souligne RFI, le contexte est différent de celui de 2008. En 2016, les gouvernements djiboutien et éthiopien ont signé un accord de défense. Par l'engrenage des alliances, l'Éthiopie, ennemi héréditaire de l'Érythrée, pourrait donc réagir en cas d'attaque contre Djibouti, et provoquer un nouvel embrasement de la Corne d'Afrique.

## 2 ACTUALITES AFRICAINES

### 2.1 ACTUALITES

#### **Soudan du Sud (04 juin)**

Un accord a été signé à Kampala entre le gouvernement sud-soudanais de Salva Kiir et des représentants de la rébellion, le SPLA/IO de Riek Machar. L'accord concerne l'Etat de Yei, théâtre de combats sanglants depuis des mois. Même si cette initiative marque le début d'une réconciliation, d'importantes questions restent en suspens.

#### **Afrique - Israël (juin 2017)**

Rwanda, Ouganda, Kenya, Ethiopie : quatre pays africains visités l'année dernière par le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu. Au même moment, l'Etat hébreu renouait des relations diplomatiques avec la Guinée-Conakry. Ce dimanche, Benyamin Netanyahu est au Libéria et en octobre prochain, c'est au Togo qu'un Sommet Afrique-Israël est annoncé. Au-delà de la coopération dans les domaines de la sécurité, des infrastructures et de l'agriculture, c'est surtout une percée diplomatique que recherche l'Etat hébreu en Afrique. Les dirigeants israéliens rêvent d'affaiblir ce qu'ils appellent « *la majorité automatique* » des pays votant contre Israël à l'ONU ou dans d'autres enceintes internationales. Tentant de faire bouger les lignes, l'Etat hébreu dialogue avec des pays africains musulmans : Nigeria, Sénégal. Et l'on évoque même des contacts plus discrets avec des pays du Sahel. Des efforts aux résultats fragiles. En décembre dernier, le Sénégal membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU fut l'un des 14 pays à voter une résolution condamnant la colonisation des Territoires palestiniens ce qui entraîna l'annonce par Israël de la suspension des programmes de coopération avec le Sénégal. Depuis, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président sénégalais Macky Sall ont annoncé en marge d'un sommet ouest-africain une normalisation de leurs relations. En outre, « le Sénégal soutiendra la candidature d'Israël comme observateur à l'Union africaine » (UA), selon les services du gouvernement israélien.

#### **Union européenne – Sahel (juin 2017)**

La chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, a annoncé à Bamako une aide de 50 millions d'euros pour permettre aux pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) de créer une force conjointe destinée à lutter notamment contre la menace jihadiste. Lors du sommet du G7 en Italie fin mai, le président nigérien Mahamadou Issoufou avait appelé les grandes puissances et l'ONU à « doter de moyens nécessaires » la force conjointe du G5 Sahel. « Les chefs d'État du G5 Sahel qui se sont réunis à Ryad il y a juste quelques semaines ont décidé de porter ces 5 000 hommes à 10 000 hommes, ceci montre vraiment leur engagement parce que c'est un espace qui est très vaste », a par ailleurs indiqué le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop lors de cette rencontre. Selon le communiqué, les participants ont salué la décision adoptée au dernier sommet de l'organisation, le 6 février à Bamako, de « création immédiate de la force conjointe du G5

Sahel dont le mandat régional est de lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et l'immigration irrégulière. La décision initiale de création de cette « force conjointe remonte au sommet du G5 Sahel », le 20 novembre 2015, à N'Djamena, la capitale tchadienne.

### **Cameroun – MNJTF (juin 2017)**

Une trentaine de militaires camerounais engagés dans la lutte contre les insurgés islamistes de Boko Haram ont été arrêtés après avoir manifesté pour le paiement de leurs primes et leur relève, a annoncé le ministère de la Défense. Ces soldats camerounais de la Force multinationale mixte, chargée de la lutte contre Boko Haram, « ont entrepris (dimanche 4 juin) d'interrompre la circulation à l'aide de barricades sur la route nationale numéro 1 dans la localité de Zigue (Extrême-nord) », a indiqué le ministère de la Défense dans un communiqué lu sur les antennes de la radio d'État. Les militaires en question réclamaient « leur relève immédiate », ainsi que « le versement de leurs primes de 'soldats internationaux'... à l'instar de celles servies à leurs camarades des opérations de maintien de la paix onusiennes », explique le communiqué. D'après le ministère de la Défense, les militaires engagés sous la bannière de la Force multinationale mixte (FMM), coalition régionale de lutte contre Boko Haram, ne bénéficient pas de primes similaires à celles des troupes opérant pour les missions onusiennes.

### **CEDEAO (juin 2017)**

Les pays membres de la CEDEAO ont décidé de prolonger d'un an le mandat de la force déployée en Gambie. La Micega, majoritairement constituée de militaires sénégalais, fait pourtant face à l'hostilité de certains Gambiens. A Monrovia, les chefs d'Etat ouest-africains ont d'abord salué « le rôle crucial » joué par la Micega « dans la stabilisation et la sécurité de la Gambie ».

### **Guinée- Bissau (05 juin 2017)**

Un premier contingent de 65 hommes de la force ouest-africaine déployée en Guinée-Bissau (Ecomib) a quitté Bissau, dimanche 4 juin, en fin de journée, pour Lagos. Ce premier groupe est essentiellement constitué de soldats nigériens. C'est aussi la première rotation d'un plan de retrait qui doit prendre fin, le 30 juin prochain, selon une source proche du commandement de l'Ecomib. L'Ecomib, ayant atteint jusqu'à 600 hommes, compte actuellement environ 500 policiers, gendarmes ou militaires, essentiellement des Nigériens, des Sénégalais et des Burkinabès. L'annonce de leur retrait suscite des appréhensions dans certains milieux à Bissau où la crise politique persiste, en dépit de plusieurs initiatives de médiation.

### **Afrique – Pays du Golfe (juin 2017)**

La crise diplomatique autour du Qatar a gagné l'Afrique. Après la rupture des relations diplomatiques de l'Arabie saoudite avec l'émirat, plusieurs pays du continent ont, à leur tour,

pris position. D'abord la Mauritanie, puis les Comores ont rompu leurs relations diplomatiques avec Doha. Nouakchott accuse le Qatar de « *soutenir des organisations terroristes, de propager des idées extrémistes et de semer l'anarchie* ». Ensuite, c'est le gouvernement sénégalais, solidaire de l'Arabie saoudite, qui a rappelé son ambassadeur au Qatar. Un geste fort qui ne rompt pas pour autant tous liens avec les Qatariens. Dakar dit vouloir consulter son diplomate sur les suites à donner à cette crise. Dans le même esprit, Djibouti a décidé de réduire sa représentation diplomatique dans l'émirat. Une prudence compréhensible puisque le Qatar est le médiateur du conflit territorial qui l'oppose à l'Érythrée. Quant au Gabon, le pays appuie la décision de l'Arabie saoudite et condamne « *les agissements récurrents du Qatar en faveur du terrorisme* ». Libreville invite Doha à se conformer aux accords internationaux en matière de lutte antiterroriste. Enfin, en Afrique de l'Est, Khartoum regrette la décision des « *cinq pays arabes frères* ». Le Soudan, comme la Somalie, appelle les parties au dialogue. Les deux Etats proposent d'ailleurs leur aide pour une médiation afin de « *protéger les intérêts des pays et des peuples arabes* ».

### **Afrique de l'ouest (juin 2017)**

Les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale veulent renforcer leur collaboration dans la lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée. Première étape : une collecte de fonds. Face à la recrudescence des actes de piraterie dans le golfe de Guinée (+ 76 % en 2016), les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale tentent de s'organiser. Une conférence des donateurs devrait se tenir à Yaoundé, fin septembre ou début octobre, sous l'égide du Centre interrégional de coordination (CIC) et de Paul Biya, le président camerounais. Objectif : recueillir 50 millions d'euros afin d'améliorer la stratégie régionale. Pour Christian Trimua, ancien secrétaire d'État togolais des Relations avec les institutions, nommé à la tête du CIC fin février, « les tensions dans la région du delta du Niger, la pauvreté et la montée du terrorisme sont les principales causes de la recrudescence des attaques ». Lutter contre la piraterie dans une aire aussi vaste nécessite d'énormes moyens. Si le maillage du territoire a commencé avec le renforcement de zones de défense (Cap Vert, Angola et Congo) et le déploiement, il y a deux semaines, de quatre patrouilleurs camerounais entre Malabo, Pointe-Noire, Calabar et Libreville, « lutter contre la piraterie dans une aire aussi vaste nécessite d'énormes moyens », conclut-il.

### **Djibouti - Érythrée – Qatar (14 juin 2017)**

Le Qatar, empêtré dans une crise avec ses voisins, a annoncé le retrait de sa force d'observation déployée en 2010 entre l'Érythrée et Djibouti dans le but d'empêcher qu'un conflit entre les deux pays africains ne dégénère. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères a indiqué que « l'État du Qatar avait informé le gouvernement de Djibouti du retrait de toutes ses troupes déployées à la frontière avec l'Érythrée ». Il a affirmé que le Qatar avait été un « médiateur neutre » dans cette région de l'Afrique. Le Qatar n'a pas précisé de combien de soldats cette force est formée. Ce retrait intervient en pleine crise entre le Qatar

et ses voisins, dont plusieurs ont rompu avec ce richissime petit émirat gazier du Golfe en l'accusant de soutenir le « terrorisme ». Bien qu'une escalade militaire de la crise soit écartée, la tension reste vive dans la région. Il fait suite à une prise de position de l'Érythrée, qui a soutenu l'Arabie saoudite et ses alliés dans le différend qui les oppose au Qatar. Une vieille dispute territoriale oppose l'Érythrée à Djibouti qui a donné lieu en 2010 à des combats à la frontière.

### **ONU - Afrique (15 juin 2017)**

Le Conseil de sécurité a examiné le rapport du Secrétaire général sur les modalités envisagées pour le processus d'autorisation des opérations de paix de l'Union africaine (UA) et la fourniture d'un appui de l'ONU à ces opérations, notamment sur le plan financier. Le besoin de cadrer cette coopération pour mieux en tirer profit a été souligné par les membres du Conseil qui ont témoigné de l'intérêt croissant de la communauté internationale pour un partenariat efficace entre ces deux organisations. Ce partenariat, qui n'a cessé d'évoluer au fil des ans, est devenu un élément essentiel de la réponse aux problèmes communs que posent les conflits armés en Afrique, ont fait remarquer les intervenants qui ont fait des exposés en introduction à la séance: la Directrice de cabinet du Secrétaire général, Maria Luiza Ribeiro Viotti, le Commissaire de l'Union africaine pour la paix et la sécurité, Smaïl Chergui, et le Haut-Représentant de l'Union africaine chargé du Fonds africain pour la paix, Donald Kaberuka. En effet, « la communauté internationale doit être en mesure de répondre de façon adéquate et créative aux contextes sécuritaires dans le monde », a fait valoir Mme Ribeiro Viotti, en présentant le rapport du Secrétaire général. Elle a expliqué que ce rapport, qui propose un « processus conjoint de planification et d'établissement du mandat des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine autorisées par le Conseil de sécurité », est le résultat de six mois de coordination et de coopération entre le Secrétariat et la Commission de l'Union africaine. Le 19 avril dernier, a-t-elle rappelé, le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine avaient déjà signé le Cadre commun ONU-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, lors de la première Conférence annuelle ONU-UA. « Ce cadre en dit long sur la volonté de faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité sur le continent », s'est félicité le représentant de l'Éthiopie, qui s'exprimait également au nom de l'Égypte et du Sénégal. En plus de l'utilisation de fonds d'affectation spéciale alimentés par des contributions volontaires, le Secrétaire général a défini quatre moyens possibles d'utiliser les contributions de ses États Membres pour aider à répondre aux besoins des opérations de paix de l'UA, soulignant qu'il n'y avait pas d'option unique adaptée à toutes les situations. Il s'agirait de fournir des subventions en cas de circonstance exceptionnelle ou de situation d'urgence ; de financer en commun un budget élaboré conjointement; de créer de manière ad hoc un bureau d'appui des Nations Unies; ou encore de financer conjointement une mission hybride. « Une architecture africaine de la paix bien financée est non seulement une priorité pour l'Afrique, mais aussi un bien commun mondial », a renchéri le Haut-Représentant de l'Union africaine chargé du Fonds africain pour la paix, après avoir fait des propositions sur la procédure à suivre pour soumettre les opérations de paix de l'UA à l'approbation du Conseil de sécurité, lorsqu'un appui financé par les contributions des États Membres de l'ONU est demandé pour ces opérations. M. Kaberuka



a saisi cette occasion pour expliquer la structure du Fonds africain pour la paix, articulée autour de trois axes : la médiation et la diplomatie préventive ; les capacités institutionnelles ; et les opérations de soutien à la paix. Ce fonds a déjà reçu des contributions de 14 États membres de l'Union africaine à hauteur de \$65 millions, soit 12% de l'objectif.

### **Mali (16 juin 2017)**

Près de deux ans après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, et alors que la période transitoire touche à sa fin, en juin, le Mali se trouve de nouveau à un tournant, a expliqué au Conseil de sécurité le Représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays, Mahamat Saleh Annadif. Il a évoqué les progrès notables accomplis dans la mise en œuvre des mesures provisoires prévues dans l'Accord en matière de politique et de sécurité. Néanmoins, ces progrès ne sont pas encore irréversibles, car l'insécurité se propage dans le pays et au-delà de ses frontières, a-t-il averti. « Les différents mécanismes opérationnels de coordination et les patrouilles mixtes sont sur les rails », a-t-il poursuivi, tandis que le processus de la réforme du secteur de sécurité, de désarmement, démobilisation et réintégration se poursuit, même si le rythme est lent. Ce sont, selon M. Annadif, « autant d'évolutions positives qui s'ajoutent aux réformes institutionnelles et politiques qui sont à mettre au crédit du gouvernement ». Toutefois, a-t-il averti, ces évolutions positives risquent d'être annihilées par la tension qui existe depuis un certain temps entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme, qui s'est transformée en un conflit communautaire. D'après le Représentant spécial, « une mise en garde sévère mérite d'être adressée aux responsables militaires et politiques de ces deux mouvements pour mettre une fois pour toutes un terme aux tueries des populations innocentes et désarmées ». De son côté, la MINUSMA, seule présence dans ces régions, fait tout son possible pour protéger ces populations tout en usant de ses bons offices pour arrêter le conflit. Ces pratiques font malheureusement le lit des terroristes et autres extrémistes qui se renforcent entre eux, tant au niveau de leur mode opératoire qu'au niveau de la sophistication du matériel utilisé, a signalé M. Annadif. Plus grave, ils étendent leurs zones d'action et leur influence. La Mission ambitionne donc de renforcer sa présence dans la région du centre, a-t-il annoncé, dans le cadre d'une approche intégrée et multidimensionnelle en partenariat avec d'autres acteurs tels que l'Union européenne. Le déploiement prévu prochainement de la force de réaction rapide fait partie de ce dispositif. En outre, grâce au mandat robuste que le Conseil de sécurité a donné à la MINUSMA par la résolution 2295 (2016), « nous avons réajusté nos règles d'engagement », a expliqué M. Annadif, expliquant que la MINUSMA avait pu intensifier ses patrouilles et anticiper certaines menaces en menant des opérations proactives et préventives pour la protection des populations civiles et de son personnel. L'autre innovation de cette résolution, a-t-il relevé, c'est le soutien que la MINUSMA doit apporter aux Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), qu'il faut maintenant concrétiser. De plus, il a perçu le renforcement de la sécurité passive et active des installations de la MINUSMA et des opérations sur le terrain « comme une condition sine qua non pour permettre à la Mission d'assumer ses responsabilités ». Le fait qu'il manque un bataillon d'escorte de convois, ainsi que le déficit en hélicoptères d'attaque et de transport, constitue des handicaps majeurs, selon lui.

### **RDC (16 juin 2017)**

Lors d'une visite de cinq jours en République démocratique du Congo (RDC) cette semaine, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, s'est rendu notamment dans la région des Kasai et a exprimé son inquiétude sur la violence qui y règne. Il s'est rendu mercredi à Kananga, la capitale de la province de Kasai, pour exprimer la solidarité de l'ONU avec les habitants de la région et discuter des efforts en cours pour renforcer la présence de Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO) dans la région.

### **Côte d'Ivoire (19 juin 2017)**

Le processus DDR est bouclé depuis juin 2015 mais l'objectif de cette réunion à New York est d'étudier l'exemple ivoirien, savoir s'il peut être appliqué à d'autres pays de la sous-région, comme au Mali. Depuis la fin de la crise post-électorale, selon les Nations unies, le taux de désarmement et de démobilisation s'élève à 92% en Côte d'Ivoire. « *Le pays est débarrassé des mines et autres engins explosifs improvisés* » annonçait le ministre de la Défense en avril dernier. Toutefois, « *il est urgent que le gouvernement améliore la discipline au sein des forces armées* » déclare Aichatou Mindaoudou, la représentante spéciale de l'ONU en CI. Alors que les derniers Casques bleus de l'Onuci ont quitté le sol ivoirien en février et que cette mission des Nations unies fermera définitivement le 30 juin prochain, d'anciens rebelles, réintégrés dans l'armée, se sont soulevés en mai pour la 4e fois en 3 ans. De leur côté, les 6 800 démobilisés, ex-militaires de la cellule 39 disent, par la voix d'un de leur porte-parole, avoir été oublié par le programme de démobilisation, désarmement et réintégration.

### **RCA (juin 2017)**

Un accord de paix prévoyant un cessez-le-feu « immédiat » a été signé à Rome sous l'égide de la communauté catholique de Sant'Egidio, entre le gouvernement centrafricain et 14 groupes armés. Les parties se sont engagées notamment à un cessez-le-feu immédiat sur tout le territoire centrafricain, « sous le contrôle de la communauté internationale », selon le texte de cet accord, rendu public au siège romain de cette communauté, très impliquée dans des médiations de paix, notamment en Afrique. La communauté de Sant'Egidio a joué un rôle clé pour négocier un accord de paix au Mozambique. Elle est aussi impliquée dans des médiations au Soudan du Sud, en Libye, et en Casamance, dans le sud du Sénégal.

### **Congo - RCA (20 juin 2017)**

L'ONU a décidé de renvoyer le bataillon congolais de la Minusca. Environ 600 soldats du bataillon opérant à Berberati sont notamment accusés d'agressions sexuelles. Cette décision survient après un rapport accablant d'un responsable de la mission onusienne en Centrafrique (Minusca), qui avait menacé de rapatrier ces militaires si rien n'était fait au sein du bataillon

visé, ces soldats étant également soupçonnés de trafiquer du carburant et de manque de discipline. Le général sénégalais Balla Keïta avait déjà envoyé six lettres de « *blâmes* » cette année au commandant du groupe en question. En 2016, 120 soldats de ce même contingent avaient été renvoyés chez eux à la suite d'allégations d'agressions sexuelles sur au moins sept victimes, dont six enfants. Mais il n'y a eu « *aucun progrès dans le comportement du bataillon congolais* », selon M. Keïta. « *La situation s'est détériorée au point qu'on ne peut plus faire confiance à ce bataillon en raison de son mauvais commandement, de son manque de discipline et de ses déficiences opérationnelles.* »

### **Côte d'Ivoire (20 juin 2017)**

Au cours des trois dernières décennies, le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) d'anciens combattants ont joué un rôle clé dans la prévention de la violence, la stabilisation et le soutien aux processus politiques, a affirmé lundi au nom du Secrétaire général de l'ONU, la Haut-Représentante des Nations Unies pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu. Lors d'une table ronde de haut niveau organisée au siège de l'ONU à New York, Mme Nakamitsu a souligné que le DDR est devenu partie intégrante des opérations de paix à travers le monde, en mettant en exergue l'exemple de la Côte d'Ivoire. Pour réussir, le DDR doit être adapté au cadre politique global afin de résoudre le conflit. Pour être durable, il faut tenir compte des opérations concurrentes de sécurité et de stabilisation, y compris les réformes du secteur de la sécurité ainsi que la réinsertion à long terme et multidimensionnelle des anciens combattants. La volonté politique au plus haut niveau, un financement adéquat et la prise en compte des griefs politiques économiques et sociaux des ex-combattants figurent parmi les éléments clés de la réussite du DDR, a souligné Thomas Kontogeorgos, chef de la section DDR des opérations de maintien de la paix, au nom du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix chargé de l'état de droit et des institutions de sécurité, Alexander Zuev. « Selon l'approche intégrée, la réinsertion dure au moins 5 ans, il est donc impératif de concevoir dès le début des programmes pluriannuels avec des partenaires tels que la Banque mondiale », a-t-il conclu.

### **Somalie - Turquie (24 juin 2017)**

Yusuf Garaad Omar, ministre des Affaires étrangères somalien, a indiqué que le camp d'entraînement réalisé par la Turquie en Somalie sera inauguré dans quelques mois. Dans une déclaration accordée à Anadolu, à l'occasion de sa visite à Ankara, Yusuf Garaad Omar a affirmé que « ce camp jouera un rôle important dans la modernisation de l'armée nationale somalienne ». « Ce camp d'entraînement militaire construit en Somalie par nos amis turcs revêt une grande importance. Il sera le premier centre de formation professionnelle pour les soldats somaliens », a précisé Yusuf Garaad. « La Turquie a réhabilité l'aéroport de Mogadiscio, a construit des routes, des hôpitaux et des écoles confirmant ainsi le soutien que porte Ankara à notre pays », a souligné Yusuf Garaad Omar avant d'ajouter que « La coopération bilatérale entre les deux pays est d'envergure, et que la Turquie est un partenaire idéal pour un avenir meilleur pour la Somalie. »

### **Côte d'Ivoire (29 juin 2017)**

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a salué la fermeture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) prévue le 30 juin 2017 après avoir mené son mandat à terme avec succès.

### **Soudan - ONU (30 juin 2017)**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a entériné une réduction majeure de la mission de maintien de la paix au Darfour (Minuad), suite aux pressions américaines pour couper quelques 600 millions de dollars dans le budget des opérations des Casques bleus. Le Conseil a approuvé à l'unanimité la résolution britannique proposant de réduire d'au moins 30% le nombre de militaires et de policiers servant au sein de la Minuad, un mission conjointe entre l'ONU et l'Union africaine.

### **Niger (04 juillet 2017)**

La secte Boko Haram a enlevé 37 femmes et tué 9 personnes dans un village du sud du Niger, dimanche, ont annoncé mardi les autorités nigériennes. Des poursuites sont engagées pour tenter de retrouver et libérer les captives.

### **Somalie - USA (15 juillet 2017)**

Les Etats-Unis amplifient leur action sur le terrain en Somalie contre le mouvement extrémiste shebab. Une opération conjointe avec l'armée somalienne le 2 juillet - le deuxième en moins d'un mois - a visé une position des shebabs dans le sud du pays. Plusieurs sources américaines confirment cette opération, qui pour la deuxième fois a impliqué un commando américain au sol. La position visée par l'opération se situe dans le village Kunyo Barrow, dans le sud du pays, un secteur toujours sous contrôle des jihadistes. Une position située près de la ville de Barawé, l'un des fiefs du groupe armé dans le sud somalien. Si l'on en croit la chaîne américaine CBS citant un responsable somalien, deux hélicoptères ont d'abord mené des frappes. Puis des soldats somaliens et américains ont été dépêchés au sol. Quelques prisonniers d'un centre de détention des shebabs ont été libérés. Mark Cheadle, un porte-parole du commandement américain pour l'Afrique, l'Africom, affirme que les forces américaines ont aidé et conseillé les soldats somaliens, sans plus de précision. Le pentagone a donné l'ordre à Africom d'intensifier ses raids contre ce mouvement extrémiste en Somalie, et le président américain Donald Trump a approuvé des opérations militaires élargies contre les shebabs, ce qui laisse penser que les opérations ciblés dans des zones du sud vont s'intensifier.

### **RDC (19 juillet 2017)**

Dans le cadre de son changement de mode opérationnel, la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) fermera à partir du 31 juillet cinq bases fixes dans les territoires de Walikale, Masisi et Lubero dans la province du Nord Kivu, a annoncé le Représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays, Maman Sidikou.

Le nouveau dispositif opérationnel consiste à privilégier la mobilité et la flexibilité des interventions militaires. Il est en ligne avec la stratégie adoptée par le département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Il comprend des patrouilles longues distances, des patrouilles de démonstrations de présence, la surveillance aérienne et un déploiement rapide en cas d'incident de sécurité. Actuellement, la MONUSCO peut déployer, selon le mandat défini dans la résolution 2348 de mars 2017, jusqu'à 16 215 militaires, contre 19 815 dans le mandat précédent.

### **Soudan du Sud (20 juillet 2017)**

Face à la reprise des combats dans deux régions du Soudan du Sud, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, El Ghassim Wane, a appelé jeudi les membres du Conseil de sécurité à fournir un « appui actif » à la récente initiative de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) d'organiser un forum visant à relancer la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015. L'environnement sécuritaire « demeure instable » au Soudan du Sud, où le besoin d'un « cessez-le-feu crédible et durable » se fait cruellement sentir, a mis en garde M. Wane. Depuis l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral par le Président sud-soudanais, Salva Kiir, en juin dernier, a-t-il poursuivi, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a en effet rapporté une reprise des combats dans les régions du Haut-Nil et de l'Équatoria, où le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan pro-gouvernemental (M/APLS Gouvernement) s'efforcerait de reprendre des territoires au M/APLS dans l'opposition.

### **Djibouti (juillet 2017)**

La Chine propose ses services dans la résolution du différend frontalier entre Djibouti et l'Érythrée. À la tribune de l'Union africaine vendredi, l'ambassadeur chinois à l'Union africaine a suggéré que la Chine envisage d'envoyer des troupes à la frontière entre les deux pays est-africain. Un conflit qui a resurgi après que les troupes qatariennes, en poste depuis un accord de cessez-le-feu en 2010 entre Djibouti et Érythrée, se sont retirées des zones conflictuelles de Doumeira et l'île de Doumeira. Lors du sommet de l'Union africaine début juillet, Djibouti a sollicité un arbitrage de l'institution panafricaine et plaidé pour une démarcation de la frontière après une « occupation » qualifiée d'acte de guerre dont il a accusé son voisin érythréen d'acte de guerre. Sur la question de l'arbitrage, Kuang Weilin, le diplomate chinois a souligné que son pays pourrait également aider à la médiation si jamais la demande lui était faite, a-t-il déclaré à *Associated Press*. Mais cette option risque de ne pas convaincre toutes les parties. L'Érythrée a en effet assuré que le seul médiateur dans la crise restait le Qatar. La Chine, géant asiatique, étend de plus en plus son rôle militaire dans le monde, en phase avec son offensive diplomatique et économique. Ce mois-ci, notamment, le pays a installé à Djibouti, sa première base militaire à l'étranger comme l'ont déjà fait la France, les États-Unis et le Japon. Environ 400 hommes y sont attendus. Selon la Chine, cette base n'a que des objectifs logistiques et non de défense. Elle devrait notamment servir pour des missions de lutte contre le piratage, de maintien de la paix et d'aide humanitaire de l'ONU en Afrique et en Asie occidentale.

### **Soudan (23 juillet 2017)**

Environ 47 000 Soudanais vivant en Arabie saoudite rentreront dans leur pays dans les prochains jours, a annoncé samedi l'Organe des expatriés soudanais (33 000 Soudanais rentreront de Riyad et 14 000 de Jeddah, dont 60% de travailleurs et d'artisans).

### **RCA (28 juillet 2017)**

Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a averti, lors d'une réunion avec le Conseil de sécurité sur la République centrafricaine (RCA), que l'intensification des attaques contre les civils et les Casques bleus risque de faire basculer la situation dans ce pays, ce qu'il faut éviter « à tout prix ». M. Lacroix se référait à la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire à Bangassou, dans le sud-est du pays, où trois soldats de la paix ont été tués depuis dimanche dernier lors d'une attaque par des groupes d'autodéfense affiliés aux anti-Balaka alors qu'ils essayaient de sécuriser l'accès à des points d'eau pour 2 000 civils déplacés, a précisé le bureau du porte-parole du Secrétaire général dans un compte-rendu de la rencontre. Lors de la rencontre avec le Conseil de sécurité, le Secrétaire général adjoint s'est également dit préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire dans la ville frontalière de Zemio, à 290 km à l'est de Bangassou, avec le risque de nouveaux affrontements entre la communauté musulmane et des éléments affiliés aux anti-Balaka, qui avaient déjà conduit au déplacement de plus de 22 000 civils. Il a également mentionné que la situation de sécurité dans la ville de Bria, dans le nord du pays, reste fragile et que le départ des forces ougandaises et américaines de la partie orientale du pays, ce printemps, a créé un vide menant à l'émergence de groupes hostiles d'« auto-défense ».

### **Djibouti - Chine (août 2017)**

La Chine a inauguré à Djibouti sa première base militaire à l'étranger, aux portes de la mer Rouge, a annoncé l'agence Chine nouvelle. L'ouverture de la base a été marquée par une cérémonie en présence du numéro deux de la marine chinoise, Tian Zhong, et du ministre de la Défense de Djibouti, a rapporté l'agence de presse officielle. Elle servira à soutenir « les escortes navales en Afrique et au Moyen-Orient, les opérations de maintien de la paix (de l'ONU) et l'aide humanitaire », a indiqué le mois dernier le ministère chinois de la Défense, en annonçant le départ d'un premier groupe de soldats à destination de la base africaine. La base servira également à Pékin pour le soutien des opérations antipiraterie et l'évacuation de ses ressortissants en cas de crise.

### **Soudan du Sud (03 août 2017)**

A la fin de sa visite au Soudan du Sud, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a souligné que les différentes initiatives pouvant ramener la paix au Soudan du Sud sont importantes, peuvent être complémentaires et que l'ONU est là pour les appuyer. « Le fait qu'il y ait plusieurs initiatives en cours est une bonne chose », a déclaré M. Lacroix lors d'une conférence de presse

organisée à Juba aux termes de sa mission de trois jours au Soudan du Sud. Sur l'initiative du groupe régional IGAD (Autorité intergouvernementale sur le développement) visant à raviver l'accord de paix signé en août 2015, le Secrétaire général adjoint s'est félicité de voir « les pays de la région s'engager activement pour favoriser le retour de la paix au Soudan du Sud ». Concernant les efforts menés par l'Ouganda pour favoriser la réunification de l'Armée populaire de libération du Soudan du Sud (APLS) scindée en deux groupes rivaux, M. Lacroix y voit « une initiative à un niveau différent mais qui peut aussi contribuer aux efforts de paix ».

Déploiement de la Force de protection régionale : Le chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU espère une amélioration et un renforcement du climat de confiance à Juba et dans d'autres parties du pays avec le déploiement de la Force de protection régionale, soulignant que des efforts sont faits pour accélérer son déploiement. M. Lacroix a annoncé qu'une unité du Népal et une partie d'une unité d'ingénierie du Bangladesh sont déjà présentes au Soudan du Sud. Il a également indiqué que des efforts sont en cours pour accélérer l'arrivée d'un bataillon du Rwanda. « Nous travaillons très dur avec d'autres pays contributeurs de troupes tels que l'Éthiopie et le Kenya et d'autres afin de voir le déploiement des unités dans les plus brefs délais. Comme je l'ai dit, c'est une question de mois, espérons-le si tout se passe bien, mais je pense que nous sommes sur la bonne voie », a-t-il dit.

### **Soudan du Sud (03 août 2017)**

*South Sudan on Thursday resolved to change the name its army acquired during the liberation struggle days into a peoples' defence force. The decision on army change of name was reached at the end of the sixth Command Council Conference of the Sudan People's Liberation Army (SPLA), which ended with several resolutions. The command council conference was held at the army's general headquarters, located north of the South Sudanese capital, Juba. Officially opened by President Salva Kiir, also the army commander in chief, the conference discussed issues relating to the restructuring and transformation of the Sudan People's Liberation Army (SPLA). Held under the theme, « Restructuring for Effective Transformation » the conference passed several resolutions and recommendations, including changing the SPLA's name to South Sudan People's Defense Forces (SSPDF).*

### **Ethiopie (04 août 2017)**

Le Parlement éthiopien, basé à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, a pris la décision de lever l'état d'urgence en s'appuyant sur un rapport de Siraj Fegessa, le ministre éthiopien de la Défense, qui a déclaré que la stabilité de l'Éthiopie avait été suffisamment restaurée pour justifier la levée complète de la loi martiale.

### **Nigeria – USA (04 aout 2017)**

*The Trump administration is greenlighting a nearly \$600 million sale of high-tech attack planes to Nigeria, officials said. The goal is to shore up the West African nation's ability to fight Boko Haram and other extremists, despite U.S. concerns about human rights abuses by Nigerian security forces. The sale will let Nigeria buy up to 12 Embraer A-29 Super Tucano*

*aircraft from Colorado-based Sierra Nevada Corp., according to officials who were briefed on the matter but spoke on condition of anonymity because they were not authorized to discuss it publicly. The aircrafts come with sophisticated targeting equipment that the U.S says will help Nigeria fight terrorism, trafficking, insurgency and illicit trade. In his final days in office, former President Barack Obama put the planned sale on hold after a Nigerian fighter jet repeatedly bombed a camp near the Cameroon border housing civilians who had fled Boko Haram. Local officials have said more than 230 people were killed, in an incident that brought new attention to alleged abuses by Nigeria's forces. Despite approving the sale to Nigeria, the U.S. is keeping up the pressure on Buhari's government to improve its forces' human rights practices and ensure accountability for violators, a U.S. official said. The aim of the sale is to help Nigeria and its neighbors strengthen their ability to fight Boko Haram and an Islamic State group affiliate in West Africa. Other countries in the region fighting similar threats already have the Super Tucano, the official noted. The State Department notified Congress late of its plans to approve the sale. That triggered a 30-day review period in which lawmakers can try to block the sale. While several Democrats in particular have raised concerns, Congress is unlikely to stop the administration from proceeding.*

### **COMESA (07 août 2017)**

Le secrétaire général du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), Sindiso Ngwenya, a appelé à Nairobi des États africains à respecter le délai pour établir le plus important bloc commercial du continent d'ici la fin de l'année 2017. Il a déclaré à Xinhua à Nairobi que 21 des 26 pays ont jusqu'à présent signé un accord pour fusionner trois blocs régionaux - le COMESA, la CAE et la SADC. La formation de la zone de libre-échange tripartite en combinant la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le COMESA se déroule comme prévu, a déclaré M. Ngwenya, en visite à Nairobi à la tête d'une mission d'observation électorale du COMESA, chargée de surveiller les élections présidentielles du 8 août au Kenya. En outre, deux autres États africains ont également exprimé leur intérêt à rejoindre le bloc économique. "A la fin de l'année, la Somalie et la Tunisie viendront également pour rejoindre la zone de libre-échange tripartite", a annoncé M. Ngwenya. Maintenant que la stabilité a commencé à revenir en Somalie, la nation de la Corne de l'Afrique deviendra membre du COMESA à nouveau lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du COMESA qui se tiendra en octobre, a-t-il ajouté. La future zone de libre-échange tripartite doit regrouper 28 pays, couvrant une superficie d'environ 18,3 millions de km<sup>2</sup> et 61% de la population du continent africain.

### **Soudan du Sud (08 août 2017)**

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud, David Shearer, s'est félicité mardi de l'arrivée des premiers contingents de la Force de protection régionale de l'ONU (FPR) mandatée par le Conseil de sécurité pour renforcer la capacité de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies dans le pays (MINUSS). Cette force, dont la capacité maximale est de 4 000 soldats, doit permettre à la MINUSS d'organiser davantage de patrouilles le long des routes, d'assurer la protection de populations vulnérables isolées et d'assurer la sécurité nécessaire à la fourniture de l'aide humanitaire. Une première compagnie de soldats rwandais est arrivée au cours du weekend. Une compagnie népalaise, ainsi que plus de 100 ingénieurs bangladeshis sont aussi arrivés au Soudan du Sud. « L'arrivée de ces contingents ainsi que celle de la compagnie rwandaise de Casques bleus marquent le début du



déploiement progressif de la FPR qui finira par compter 4 000 soldats », a déclaré M. Shearer lors d'une conférence de presse conjointe avec le Commandant de la FPR, le général Jean Mupenzi, et le Commandant du Secteur sud de la MINUSS, le général Kindu Tegegn, au camp de Tomping, à Juba, la capitale sud-soudanaise. Les autres soldats de la paix rwandais faisant partie du principal bataillon doivent arriver dans les prochaines semaines et l'arrivée des troupes éthiopiennes est imminente, a précisé le chef de la MINUSS. « Je voudrais réaffirmer très clairement que la FPR n'est pas une force de maintien de la paix distincte du reste de la MINUSS. Les 4 000 soldats de la paix de la FPR seront sous l'autorité du Commandant de la Force de la MINUSS, le général Frank Kamanzi », a-t-il dit.

### **Ouganda (11 août 2017)**

L'armée ougandaise a terminé le retrait de ses 2 500 soldats qui pourchassaient les rebelles ougandais de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en République centrafricaine (CAR), a déclaré un porte-parole de l'armée à Kampala. « La LRA a été affaiblie. Nous ne nous attendons pas à ce qu'ils se réorganisent et à reconstruire. Nous avons également quitté les forces de la RCA et les troupes MINUSCA (Mission multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine). Ils pourront traiter toute nouvelle menace de la LRA », a-t-il affirmé. Les troupes ougandaises et leurs conseillers militaires américains ont mis fin à leur poursuite de six ans derrière les rebelles ougandais dans les jungles de la RCA et le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), affirmant avoir accompli la mission de neutralisation de la LRA. Des experts en matière de sécurité estiment pourtant qu'après le retrait des soldats ougandais, les militants de la LRA pourraient se regrouper et se réorganiser pour mener de nouveau des attaques et des enlèvements de civils.

### **Somalie (15 août 2017)**

En Somalie, Mukhtar Robow, l'ancien numéro deux du mouvement extrémiste shebab, s'est rendu aux autorités somaliennes qui l'ont transporté, le lundi 14 août, dans un avion privé jusqu'à Mogadiscio. Des négociations ont eu lieu, avec des responsables gouvernementaux qui ont duré plusieurs heures, dans la résidence de Mukhtar Robow, à 'Ebl, dans la région de Bakool, dans le sud-ouest de la Somalie. Sa défection est un revers pour le mouvement shebab. Ce sont des forces spéciales somaliennes qui ont assuré la sécurité de Mukhtar Robow, alias Abou Mansour, lors de son arrivée dans la capitale fédérale somalienne. Il était accompagné du ministre de la Défense, Abdel Rachid Abdallah Mohamed, et du vice-directeur des Services de renseignements, Abdelkader Nour James. C'est au palais présidentiel qu'il déclare officiellement sa position sur les shebabs, tout en rendant officiel son ralliement au pouvoir central.

### **G5 Sahel (15 août 2017)**

Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux opérations de paix, El Ghassim Wane, a appelé le Conseil de sécurité à saisir l'occasion unique qu'offre la mise sur pied de la Force conjointe du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mauritanie) pour répondre aux défis de cette région d'Afrique. A travers une approche régionale, cette Force conjointe peut apporter une contribution significative à la stabilisation du Sahel, en synergie avec d'autres initiatives, a-t-il affirmé lors d'une réunion du Conseil consacrée à la paix et à la sécurité en Afrique. Mais, pour réussir, il faudra traiter simultanément des autres causes de l'instabilité au Mali et dans toute la région, a-t-il ajouté. M. Wane a rendu hommage aux efforts des États

membres de la Force conjointe du G5 Sahel et a mis en avant les progrès réalisés dans l'opérationnalisation de la Force. Il a toutefois fait observer que divers défis restaient à relever : le financement, les capacités et l'équipement de la Force, mais aussi son articulation avec les autres structures militaires déjà présentes (MINUSMA, forces armées maliennes, opération française Barkhane) ; les règles d'engagement et le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, mais aussi « le cadre politique global » dans lequel elle doit évoluer, y compris au regard de l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine et des accords de paix au Mali, qui doit être « mieux défini ».

## **2.2 RESOLUTIONS DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES**

Sept rapports, cinq déclarations du Président et huit résolutions ont été adoptés par le Conseil de Sécurité entre le 26 mai et le 31 août 2017.

### **Somalie : Résolution 2355 du 26 mai 2017**

Elle décide d'autoriser les États membres de l'Union africaine à maintenir jusqu'au 31 août 2017 le déploiement de l'AMISOM, ainsi qu'il l'avait demandé à l'Union africaine, avec un effectif maximal de 22 126 agents en tenue, et autorise l'AMISOM à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'acquitter de son mandat, comme énoncé aux paragraphes 4 à 7 de la résolution 2297 (2016). Elle prie le Secrétaire général de continuer de fournir un appui logistique à la mission.

### **Libye : Rapport du Groupe d'experts sur la Libye S/2017/466 du 1er juin 2017**

Le Groupe d'experts, qui suit la transition politique en Libye, s'est intéressé plus particulièrement au fait que l'Accord politique libyen, qui n'a pas été approuvé par la Chambre des députés, n'a pas été mis en œuvre dans son intégralité, ce qui compromet la légitimité du Gouvernement d'entente nationale nommé par le Conseil de la présidence. Les deux Premiers Ministres rivaux, Abdallah el-Thinni et Khalifa el-Ghweil, continuent de contester la direction à la tête du pays par le Président du Conseil de la présidence, Fayed al-Serraj.

### **RCA : Rapport S/2017/473 du SG du 2 juin 2017**

Il est établi en application de la résolution 2301 (2016) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a prorogé le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) jusqu'au 15 novembre 2017. On y trouvera des informations sur les principaux faits nouveaux survenus en République centrafricaine et sur l'exécution du mandat de la MINUSCA depuis le 1er février 2017.

### **Libye : Résolution 2357 du 12 juin 2017**

Elle décide de prolonger les autorisations visées dans la résolution 2292 pour une nouvelle période de douze mois à compter de la date de la présente résolution (embargo sur les armes).

### **Somalie : Résolution 2358 du 14 juin 2017**

Elle décide de proroger le mandat de la MANUSOM jusqu'au 31 mars 2018. Elle souligne qu'il importe que la MANUSOM soutienne le processus politique, y compris au moyen de missions de bons offices des Nations Unies destinées à appuyer le processus de paix et de réconciliation lancé par le Gouvernement fédéral somalien, notamment pour ce qui est de consolider la formation de l'État, d'exercer une médiation, de prévenir et de régler les conflits, de réviser la Constitution, de partager les ressources et les recettes, d'asseoir le principe de responsabilité des institutions somaliennes, surtout en matière de lutte contre la corruption, de mettre en place un système politique fédéral efficace et une justice fédérale, de soutenir la préparation d'élections suivant le principe « une personne, une voix » en 2021, qui soient participatives, crédibles et transparentes, et de coordonner un soutien électoral international à la Somalie. Elle note l'engagement pris par le Gouvernement fédéral somalien, conformément à la primauté du droit, de s'attaquer sans plus tarder à l'officialisation du statut des États membres de la Fédération, à la répartition des pouvoirs, au partage des ressources et des recettes, à la mise en place d'un système politique et d'un modèle de justice fédérale, et se félicite également de la volonté manifestée par le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la Fédération de collaborer étroitement entre eux, ainsi qu'avec l'Assemblée sur ces questions, en se fondant sur les travaux existants en matière de révision de la Constitution, et engage au dialogue avec la société civile et le public somalien, y compris l'intégration des femmes et des jeunes à cet égard.

### **Soudan du Sud : Rapport S/2017/505 du Secrétaire général du 15 juin 2017**

Il est présenté en application de la résolution 2327 (2016) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a prorogé le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) jusqu'au 15 décembre 2017. Il rend compte des faits nouveaux intervenus au niveau politique et dans le domaine de la sécurité durant la période allant du 2 mars au 1<sup>er</sup> juin 2017, ainsi que des réformes engagées pour adapter la Mission à la situation sur le terrain, faire en sorte qu'elle s'acquitte plus efficacement de son mandat et renforcer la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies. On y trouvera également un bilan des progrès accomplis par les parties en ce qui concerne la cessation des hostilités, la reprise du dialogue et l'instauration d'une représentation inclusive au sein du Gouvernement, ainsi que des recommandations concernant les ajustements à apporter au mandat de la MINUSS.

### **G5 Sahel : Résolution 2359 du 21 juin 2017**

Elle accueille avec satisfaction le déploiement de la FC-G5S sur l'ensemble du territoire des pays qui y participent, avec des effectifs en personnel militaire et personnel de police pouvant aller jusqu'à 5 000 personnes, en vue de rétablir la paix et la sécurité dans la région du Sahel. Elle accueille également avec satisfaction le concept stratégique des opérations de la FC-G5S, communiqué au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général dans sa lettre datée du 15 mai 2017, y compris ses dispositions ayant trait à la coordination de l'assistance humanitaire, à la protection des civils, à la problématique hommes-femmes et aux questions de conduite et discipline. Elle prie instamment la FC-G5S, la MINUSMA et les forces françaises de veiller, **au moyen des dispositifs pertinents, à l'échange d'informations et à la bonne coordination de leurs opérations**, dans les limites de leurs mandats respectifs, et prie de nouveau à cet égard le Secrétaire général de renforcer la coopération entre la MINUSMA et les États membres du G5 Sahel, y compris grâce à la fourniture à la MINUSMA de données de renseignement utiles et d'officiers de liaison issus des États

membres du G5 Sahel. **Elle rappelle qu'il incombe aux États du G5 Sahel de donner à la FC-G5S les ressources dont elle a besoin**, exhorte les États du G5 Sahel à poursuivre leurs efforts pour que la FC-G5S devienne opérationnelle de manière durable, viable et efficace, et salue l'engagement pris par l'Union européenne d'apporter un soutien financier de 50 millions d'euros à la FC-G5S, engage les partenaires bilatéraux et multilatéraux à apporter davantage leur appui, notamment par la fourniture d'une assistance suffisante à la FC-G5S sur les plans logistique, opérationnel et financier et les engage également à convoquer rapidement une conférence de planification visant à assurer la coordination des efforts d'assistance des donateurs à la FC-G5S.

#### **RDC : Résolution 2360 du 21 juin 2017**

Elle concerne le régime de sanctions qui est reconduit, la prorogation du groupe des experts et ses missions. Elle condamne les actions des groupes armés, encourage à nouveau le Gouvernement congolais à continuer de lutter contre l'exploitation illégale et la contrebande de ressources naturelles et rappelle le mandat de la MONUSCO.

#### **RDC : Rapport S/2017/565 du SG du 30 juin 2017**

Le présent rapport passe en revue les principaux faits nouveaux intervenus en République démocratique du Congo depuis le 10 mars 2017 (S/2017/206). Il décrit les progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et donne un aperçu de l'évolution de la situation politique depuis le 17 mai 2017 sur l'application de l'accord politique du 31 décembre 2016 (S/2017/435).

#### **Libye : Résolution 2362 du 29 juin 2017**

Elle condamne les tentatives d'exportation illicite de pétrole, y compris de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés, depuis la Libye, notamment par des institutions parallèles qui échappent à l'autorité du Gouvernement d'entente nationale. Elle prie le Gouvernement d'entente nationale d'aviser sans tarder le Comité dès qu'il assurera le contrôle effectif de la National Oil Corporation, de la Banque centrale de Libye et de la Libyan Investment Authority. Elle réaffirme les mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs énoncées précédemment. Elle décide de proroger jusqu'au 15 novembre 2018 le mandat du Groupe d'experts et décide qu'il demeurera chargé des tâches énoncées dans la précédente résolution.

#### **Soudan : Résolution 2363 du 29 juin 2017**

Considérant que la situation au Soudan menace la paix et la sécurité internationales, elle décide de proroger jusqu'au 30 juin 2018 le mandat de la MINUAD et conformément à ces recommandations, qu'à compter de la date d'adoption de la présente résolution et pour une période de six mois (« première phase »), l'effectif maximum autorisé de la MINUAD sera réduit à 11 395 militaires et 2 888 policiers, membres d'unités de police constituées et policiers hors unités constituées confondus. Elle décide de réduire encore l'effectif maximum autorisé de militaires et de policiers de la MINUAD à compter du 31 janvier 2018, compte

tenu des recommandations formulées dans le rapport spécial (« deuxième phase »), et de ramener cet effectif à 8 735 militaires et 2 500 policiers, membres d'unités de police constituées et policiers hors unités constituées confondus d'ici au 30 juin 2018.

### **Mali : Résolution 2364 du 29 juin 2017**

Cette résolution exhorte le Gouvernement malien et les groupes armés des coalitions Plateforme et Coordination à maintenir un dialogue constructif, avec la volonté politique ferme et sincère d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, afin que les populations du pays puissent bénéficier concrètement des avantages de la paix, et à convenir d'urgence d'un nouveau calendrier pour sa mise en œuvre. Elle décide de proroger le mandat de la MINUSMA jusqu'au 30 juin 2018.

### **Côte d'Ivoire : Déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2017/8 du 30 juin 2017**

Le Conseil de sécurité ayant examiné à sa 7993<sup>e</sup> séance, le 30 juin 2017, la question intitulée « La situation en Côte d'Ivoire », son Président a fait en son nom la déclaration suivante : Le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) **s'achevant le 30 juin 2017**, le Conseil de sécurité salue les remarquables avancées réalisées par la Côte d'Ivoire depuis 2004.

### **RCA : Déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2017/9 du 13 juillet 2017**

Le Conseil de sécurité constate avec préoccupation que des groupes armés continuent de s'affronter en République centrafricaine et que des civils de certaines communautés, des soldats de la paix des Nations Unies et des membres du personnel humanitaire continuent d'être pris pour cible, ce qui continue de déstabiliser le pays, de faire de nombreuses victimes civiles et de causer d'importants déplacements de population, alors même que les parties au conflit ont convenu de mettre un terme immédiat aux hostilités. Le Conseil déplore toutes les attaques dirigées contre des civils, les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, y compris les actes de violence sexuelle et de violence sexiste commis en période de conflit, ainsi que le pillage des locaux d'organismes humanitaires, et réaffirme qu'il est urgent et impératif de traduire en justice tous les auteurs de ces violations ou de ces atteintes, quels que soient leur statut ou leur appartenance politique.

### **Liberia : Déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2017/11 du 24 juillet 2017**

Le Conseil de sécurité salue les progrès d'ensemble accomplis sur la voie du rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Libéria, l'engagement du peuple et du Gouvernement libériens en faveur de la paix et de la mise en place de processus et d'institutions démocratiques, et le concours prêté par la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) depuis sa création en 2003. Il accueille avec satisfaction le plan de consolidation de la paix au Libéria intitulé « Pérenniser la paix et assurer le développement » que le Secrétaire

général lui a présenté en application de sa résolution 2333 (2016) à l'issue de la concertation étroite engagée entre l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement libérien et les différents partenaires. Le Conseil de sécurité prend note du plan de consolidation de la paix et des mesures qu'il est prévu de prendre au cours de la première phase, **d'avril 2017 à mars 2018**, pour aider le Gouvernement libérien à doter le pays, avant le départ de la MINUL, des capacités pérennes indispensables pour préserver durablement la paix; à cet égard, il encourage toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour honorer leurs engagements et concourir à la réussite de cette entreprise et souligne qu'il importe que les autorités libériennes fassent davantage pour s'attaquer aux causes profondes du conflit, relancer les processus de réconciliation, faire avancer la réforme foncière, poursuivre les réformes constitutionnelles et institutionnelles, en particulier dans les secteurs de la justice et de la sécurité, favoriser la participation active des femmes à la consolidation de la paix, étendre l'autorité de l'État et les services sociaux à l'ensemble du pays et instaurer la confiance entre les citoyens libériens et les institutions gouvernementales.

### **RCA : Bilan à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République centrafricaine S/2017/639 du 26 juillet 2017**

Plus d'un an après l'élection du Président Touadéra, peu de progrès ont été accomplis pour apporter des solutions aux causes profondes de la crise qui frappe la République centrafricaine. Si plusieurs médiations – parfois concurrentes les unes des autres – ont été engagées, la perspective du désarmement demeure lointaine. Il est largement considéré que l'Accord de Rome du 19 juin 2017, le cinquième signé par des groupes armés en quatre ans, ne marque pas la fin du processus politique, mais plutôt qu'il en constitue une étape supplémentaire. Dans ce contexte, alors que Bangui est resté relativement calme depuis les manifestations du 24 octobre 2016 contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), la majeure partie du territoire national est encore sous le contrôle de groupes armés dont les activités empêchent le rétablissement de l'autorité de l'État.

### **RDC : Déclaration du Président du Conseil de sécurité S/PRST/2017/12 du 26 juillet 2017**

Le Conseil de sécurité ayant examiné le 26 juillet 2017 la question intitulée « La situation concernant la République démocratique du Congo », son Président a fait en son nom la déclaration suivante : « Le Conseil de sécurité se déclare préoccupé par la situation politique actuelle compte tenu des difficultés auxquelles se heurte la mise en œuvre de l'Accord global et inclusif du 31 décembre 2016, de la dégradation des conditions de sécurité, en particulier dans la région du Kasaï, ainsi que de l'augmentation des violations des droits de l'homme, des atteintes à ces droits et des violations du droit international humanitaire dans le pays.

### **Soudan du Sud – Soudan : Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei S/2017/649 du 31 juillet 2017**

Le présent rapport fait le point de la situation à Abyei et des activités de la FISNUA, ainsi que des opérations menées par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière depuis le 11 avril 2017.

## **Burundi : Déclaration du président du Conseil de sécurité S/PRST/2017/13 du 2 août 2017**

Le Conseil de sécurité demeure profondément préoccupé par la situation politique au Burundi, la non-application de la résolution 2303 (2016) et l'immobilisme du Gouvernement burundais à cet égard. Tout en prenant note de la situation généralement calme en matière de sécurité qui prévaut dans le pays, il reste alarmé par le nombre croissant de réfugiés à l'étranger et troublé par les rapports faisant état d'actes de torture, de disparitions forcées et d'exécutions extrajudiciaires, ainsi que par la persistance de l'impasse politique dans le pays et les conséquences humanitaires graves qui en découlent. Le Conseil souligne que la situation qui règne au Burundi porte gravement atteinte aux progrès notables qui ont été réalisés grâce à l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha pour le Burundi du 28 août 2000, ce qui a des conséquences dévastatrices pour le pays et la région tout entière. Il exprime sa vive préoccupation face à la dégradation persistante de la situation humanitaire, avec près de 202 000 personnes déplacées, 3 millions de personnes dans le besoin et plus de 416 000 Burundais cherchant refuge dans les pays voisins, salue les pays hôtes pour leurs efforts et demande aux gouvernements de la région de respecter leurs obligations internationales concernant le statut des réfugiés et de s'assurer que la décision de retour est volontaire et prise en connaissance de cause et que le retour se fait dans la sécurité et dans la dignité.

## **RDC : Rapport final du Groupe d'experts S/2017/672/Rev.1 du 16 août 2017**

L'assassinat de deux de ses membres – Michael Sharp, coordonnateur et spécialiste des groupes armés, et Zaida Catalán, spécialiste des questions humanitaires, a été, pour le Groupe d'experts, le fait le plus marquant survenu au cours de son mandat actuel. Ce fait sans précédent, qui ne lui a pas permis de mener toutes les activités de terrain prévues pour l'établissement du présent rapport, constitue une attaque délibérée contre le Conseil de sécurité. Il témoigne aussi, plus généralement, des conditions de sécurité préoccupantes qui règnent en République démocratique du Congo : les trois provinces du Kasaï ont connu une escalade brutale de la violence et d'autres zones souffrent toujours d'insécurité chronique. Depuis son dernier rapport, le Groupe a constaté une diminution de la violence liée aux élections dans l'ensemble du pays malgré plusieurs cas d'interférence de groupes armés dans le processus d'inscription sur les listes électorales.

## **2.3 PRINCIPAUX COMMUNIQUES DE LA COMMISSION ET DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE (01 juin 2017 et le 31 août 2017)**

### **Erythrée : Communiqué de presse de la Commission de l'Union africaine du 09 juillet 2017**

*The Chairperson of the AUC announced on 3 July 2017, during the 29th Assembly of Heads of State and Government of the African Union that an AU High Level delegation led by the Commissioner for Peace and Security, Ambassador Smail. Chergui will travel to Asmara, Eritrea to discuss with the authorities of Eritrea the developments in the region, and also*

*exchange views on the AU's initiative to develop a Horn of Africa Strategy. At the request of the Eritrean authorities and due to a conflicting calendar, new dates will be agreed upon through consultations with the Eritrean government. The Chairperson of the AU Commission reiterates his determination to spare no effort in promoting dialogue, peace and security in the Horn of Africa.*

### **Guinée-Bissau : Communiqué du Conseil de Paix et de Sécurité (699ème Réunion) du 11 Juillet 2017**

Le CPS réitère sa profonde préoccupation face à l'impasse politique persistante en Guinée-Bissau et face aux difficultés socio-économiques que la crise actuelle a entraînées pour la population, ainsi que face à la paralysie institutionnelle qui affecte le pays ces deux dernières années. Il réitère en outre la validité continue de l'Accord de Conakry du 14 octobre 2016, comme le seul cadre pour un règlement pacifique de la crise en Guinée Bissau. À cet égard, le Conseil se félicite des conclusions de la 51ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Monrovia, le 4 juin 2017, qui a souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes de se conformer aux dispositions de l'Accord. Le Conseil exhorte le Président de la République, José Mário Vaz, à se mettre à la hauteur de ses responsabilités face à cette situation en montrant la voie à suivre dans la mise en œuvre de l'Accord, conformément aux dernières décisions de l'UA et de la CEDEAO sur la Guinée Bissau. Le Conseil exhorte en outre toutes les parties à s'abstenir d'actions ou de déclarations susceptibles d'exacerber les tensions et d'inciter à la violence et appelle au respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

### **Somalie : Communiqué du Conseil de Paix et de Sécurité (700ème Réunion) du 12 Juillet 2017**

Le CPS approuve le Rapport sur les enseignements tirés des dix années de l'AMISOM, en particulier sa principale conclusion selon laquelle l'AMISOM s'est bien acquittée de son mandat, y compris en facilitant la création d'un environnement propice à deux transitions politiques en Somalie. À cet égard, le Conseil reconnaît que l'AMISOM reste un partenaire indispensable pour la paix en Somalie, mais doit être judicieusement reconfigurée pour apporter son appui à la prochaine phase de l'édification de l'État en Somalie pendant la mise en œuvre du plan de transition. Il réitère sa gratitude aux Nations unies, à l'UE et aux autres partenaires bilatéraux pour le soutien apporté aux opérations de l'AMISOM contre Al Shabaab, ainsi que pour leur soutien financier et matériel à l'AMISOM et au Gouvernement fédéral de la Somalie. Il prend note avec vive préoccupation que le groupe terroriste Al-Shabaab représente encore une menace à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Somalie, ainsi que pour la région et la communauté internationale toute entière. Il se félicite des conclusions de l'Examen conjoint UA-Nations unies, en particulier la volonté politique exprimée par le Gouvernement fédéral de la Somalie d'assumer la responsabilité principale en matière de sécurité, en prenant progressivement le relai de l'AMISOM, sur la base d'un plan de transition



responsable, viable et réaliste. Il décide de renouveler le mandat de l'AMISOM pour une période de 12 mois, jusqu'au 31 juillet 2018.

**MNJTF : Communiqué de presse du Conseil de Paix et de Sécurité (702ème Réunion) du 19 Juillet 2017**

Le Conseil s'est félicité des progrès importants accomplis par la FMM et les États membres de la CBLT plus le Bénin dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, permettant ainsi de réduire considérablement les capacités de Boko Haram, qui continue d'être délogé de ses bastions suite aux opérations conjointes successives conduites depuis juin 2016. Le Conseil a noté que, malgré les succès de la FMM, Boko Haram demeure une menace pour les pays de la région et conserve des capacités pour conduire des attaques asymétriques, recruter par la force, se regrouper et frapper des localités isolées ciblées, ainsi que pour mener des attaques suicides. Le Conseil a en outre noté que le groupe Boko Haram est notoirement connu pour le recrutement d'enfants soldats et d'autres formes de recrutement forcé. Le Conseil a fermement condamné les attaques continues du groupe contre des civils innocents, le recrutement de jeunes vulnérables et les violations des droits de l'homme, ainsi que les violences sexuelles à l'encontre des femmes et des jeunes filles, et a fermement averti les auteurs de ces abus et violences qu'ils rendront compte de leurs actions. Le Conseil a reconnu le déficit avéré en ressources auquel la FMM est actuellement confrontée dans ses opérations contre Boko Haram, y compris le financement et le manque de capacités aériennes organiques, en particulier pour les opérations offensives. Dans ce contexte, le Conseil s'est félicité des contributions apportées par l'UA et les partenaires pour renforcer les capacités de la FMM, conformément au Protocole d'accord et à l'Accord de mise en œuvre du soutien entre l'UA, les pays du Bassin du Lac Tchad et les pays contributeurs de troupes à la FMM. Le Conseil a également pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord révisé pour la mise en œuvre du soutien (SIA) et du Protocole d'accord entre la Commission de l'UA et les pays contributeurs de troupes à la FMM pour rationaliser le soutien supplémentaire de l'UA à la FMM, ainsi que du Concept d'opérations révisé de la FMM (CONOPs). À cet égard, le Conseil a réaffirmé la nécessité d'une consultation et d'une coordination continues entre l'UA, les partenaires et la FMM, en ce qui concerne la passation des marchés et la fourniture du soutien logistique à la Mission qui doit répondre aux besoins des troupes et aux conditions sur le terrain. Le Conseil a renouvelé son appel aux États membres et aux partenaires pour qu'ils poursuivent et intensifient leur soutien aux efforts déployés par les États membres de la CBLT dans leur lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. À cet égard, le Conseil a exprimé sa gratitude à la République arabe d'Égypte pour son engagement à offrir un millier de bourses de formation à des officiers et sous-officiers de la région sahélo-saharienne et s'est félicité de sa décision de créer au Caire, un centre de lutte contre le terrorisme.

**Mali : Communiqué de presse du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) en sa 703ème réunion tenue le 20 juillet 2017**

Le Conseil a une fois encore exhorté l'ensemble des parties maliennes à redoubler d'efforts pour surmonter les défis liés à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger, en vue de parvenir à la paix et à la réconciliation au Mali. Le Conseil a pris note avec préoccupation de la dégradation continue de la situation sécuritaire, non seulement au Nord du Mali, mais également dans la partie centrale du pays. Le Conseil a souligné l'impératif de renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité du Mali, tant en termes de formation que d'équipement, en vue d'une meilleure prise en charge nationale de l'effort de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, en particulier au Nord du Mali, et afin de mieux contribuer, dans le futur, aux efforts régionaux et internationaux en faveur de la paix et de la sécurité. Le Conseil a souligné l'impératif d'un renforcement continu de la coopération sécuritaire entre les pays de la région sahélo-saharienne dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, en particulier à travers le Processus de Nouakchott, qui devra apporter son appui à l'initiative du G5 Sahel, dans le contexte de la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel. A cet égard, le Conseil a salué l'offre de bourses de formation faite par la République arabe d'Egypte au bénéfice d'un millier d'officiers et de sous-officiers de la région sahélo-saharienne.

**Libye : Communiqué du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) en sa 703ème réunion tenue le 20 juillet 2017**

Le Conseil a réitéré la profonde préoccupation de l'UA face à l'impasse politique persistante, ainsi que face à la situation humanitaire et sécuritaire en Libye, marquée par la poursuite des affrontements entre les milices armées, l'effondrement de l'autorité de l'État et les divisions entre les dirigeants politiques du pays. Il s'est félicité des efforts déployés par les parties libyennes en vue d'amender, par consensus, l'Accord politique libyen (LPA) de 2015, afin de permettre sa mise en œuvre rapide, ce qui permettra de créer des conditions propices à un dialogue global pour une paix et une réconciliation durables en Libye. Le Conseil a appelé au renforcement de la contribution de l'UA aux efforts visant à trouver une solution durable à la crise en Libye, à travers le Haut Représentant et le Comité de haut niveau sur la Libye. Il a exhorté au renforcement de l'unité et à la coordination de l'action pour la Libye entre tous les membres de la communauté internationale, en particulier le Quartet composé de l'UA, de la LEA, de l'UE et des Nations unies, pour aider les parties libyennes dans leurs efforts visant à surmonter leurs différends.

**Force africaine en attente : Communiqué du Conseil de paix et de sécurité du 25 juillet 2017**

Il se félicite du rapport du Président de la Commission sur la FAA, y compris les recommandations sur les objectifs de vérification, de confirmation et de validation des capacités promises par les Forces régionales en attente, ainsi que les mises à jour sur l'élaboration des politiques, la formation/l'entraînement, les exercices et les capacités d'appui

à la mission, à savoir: les systèmes de commandement, de contrôle, de communication et d'information, la base logistique continentale de la FAA et ses relations avec les bases logistiques régionales, le transport stratégique, le contrôle des mouvements continentaux/régionaux, le Fonds de la paix et le document de l'UA sur les charges communes.

**Guinée Bissau : *Press release* du 02 août 2017**

*Within the framework of the African Union (AU) Ammunition Safety and Security Management Initiative, launched in 2017, the AU is working with the Government of Guinea Bissau on enhancing ammunition management to reduce the risk of unplanned explosions at munitions sites and prevent theft, loss and diversion.*

## **3 POINT DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE SOUTIEN A LA PAIX**

### **3.1 LES NATIONS UNIES (effectifs au 30 juin)**

#### **La MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental**

Au Sahara occidental depuis avril 1991

Effectifs déployés : 472 personnes

#### **La MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine**

En République centrafricaine depuis avril 2014.

Effectifs déployés : 13 633 personnes

#### **La MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali**

Au Mali depuis avril 2013.

Effectifs déployés : 14 321 personnes

#### **La MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo**

En République démocratique du Congo depuis juin 2010.

Effectifs déployés : 22 283 personnes

#### **La MINUAD : Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour**

Au Soudan (Darfour) depuis juillet 2007.

Effectifs déployés : 19 685 personnes

#### **La FISNUA : Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei**

À Abyei, au Soudan depuis juin 2011.

Effectifs déployés : 4 769 personnes

#### **La MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud**

Au Sud-Soudan depuis juillet 2011.

Effectifs déployés : 15 991 personnes

#### **La MINUL : Mission des Nations Unies au Libéria**

Au Libéria depuis septembre 2003.

Effectifs déployés : 1 622 personnes

## 3.2 L'UNION AFRICAINE

### **L'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (ICR LRA<sup>1</sup> - depuis 2011)**

RCA : 85 Hommes

RDC : 500 hommes

Soudan du Sud : 500 hommes

Les Ougandais ont annoncé que cette mission était parvenue à ses objectifs. Leur contingent (comme celui des conseillers américains) devrait être réduit à la plus simple expression.

### **L'AMISOM : la Mission de l'Union africaine en Somalie (depuis 2007)**

Ouganda : 6 223 hommes

Burundi : 5 432 hommes

Kenya : 3 664 hommes

Éthiopie : 4 395 hommes

Djibouti : environ 2 000 hommes<sup>2</sup>

**La MINUAD est une opération hybride ONU-UA.** Nous l'avons traitée dans les missions onusiennes.

### **La *Multinational Joint Task force* (MNJTF – depuis 2015)**

Une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8 700 militaires, policiers et civils pour combattre Boko Haram. Quatre pays riverains du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger) ainsi que le Bénin composent cette force. Le quartier général est à N'Djamena (Tchad).

En août 2015, les États s'étaient engagés sur :

Nigéria : 3 500 hommes

Tchad : 3 000 hommes

Bénin : 750 hommes

Niger : 1 000 hommes

Cameroun : 2 650 hommes.

Les effectifs pouvaient être augmentés jusqu'à 10 000. Le prochain Conops devrait autoriser la MNJTF à déployer 11 500 hommes.

---

<sup>1</sup> Lord's Resistance Army (LRA).

<sup>2</sup> [www.amisom-au.org](http://www.amisom-au.org) (consulté le 03 janvier 2017). Données non mises à jour.

## 4 CONCLUSION

Des étapes importantes attendent le continent africain. Sur le plan opérationnel, nous regarderons les évolutions de la MNJTF et la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel. Sur le plan des relations entre l'Union européenne et l'Afrique, le sommet d'Abidjan de fin novembre sera une étape décisive.

Patrick Ferras

Directeur de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique  
et du Centre de recherche sur l'Union africaine